

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2023-055884
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

## Avis de marché

### Services

#### Base juridique:

Directive 2014/24/UE

#### **Section I: Pouvoir adjudicateur**

##### I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE  
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158  
Ville: YVETOT  
Code NUTS: FR France  
Code postal: 76190  
Pays: France  
Courriel: [e.masschelein@logeal-immobiliere.fr](mailto:e.masschelein@logeal-immobiliere.fr)  
Téléphone: +33 0235959600  
Fax: +33 0235959205

##### **Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

##### I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

##### I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

##### I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

#### **Section II: Objet**

##### II.1) **Étendue du marché**

###### II.1.1) **Intitulé:**

Marché de prestations de Conseil et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour ascenseurs et portes automatiques pour le compte des 8 membres bailleurs de Territoire et Habitat Normand  
Numéro de référence: 2023-THN-01

###### II.1.2) **Code CPV principal**

71330000 Services divers d'ingénierie

###### II.1.3) **Type de marché**

Services

###### II.1.4) **Description succincte:**

Désigner un prestataire intellectuel chargé d'assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et services de conseil en matière d'ascenseurs et de portes automatiques.

La tranche ferme concerne les 8 membres Territoire et Habitat Normand : LOGEAL IMMOBILIERE, SILOGE, SA HLM DU COTENTIN, LES FOYERS NORMANDS, LA CAENNAISE, LES CITES CHERBOURGEOISES, SEMINOR et LA GOURNAISIENNE

Ensuite, chaque tranche optionnelle est conclue sous forme de marché à bons de commande. Il n'est pas indiqué de quantité minimum de tranches optionnelles mais il y a une quantité maximum correspondant à la participation de 8 bailleurs En effet, chaque tranche optionnelle sera actionnée au fur et à mesure du temps avant le 31 décembre 2027, et précisément à compter de la survenance du besoin émis par chaque bailleur concerné de Territoire et Habitat Normand. Dès lors, chaque membre bailleur actionnera une tranche optionnelle par courrier recommandé avec accusé de réception.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71300000 Services d'ingénierie

71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR France

Lieu principal d'exécution:

Région Normandie

II.2.4) **Description des prestations:**

TRANCHE FERME : Définition d'une politique technique globale et commune aux membres bailleurs de Territoire et Habitat Normand pour le suivi, la gestion, l'exploitation, la maintenance et l'entretien des installations d'ascenseurs et de portes automatiques

TRANCHE OPTIONNELLE N°1 : Audit des pièces contractuelles techniques et administratives des contrats pluriannuels ascenseurs et portes automatiques existants de chaque bailleur (1 contrat pluriannuel d'entretien et de maintenance des ascenseurs + 1 contrat pluriannuel d'entretien et de maintenance des portes automatiques pour chaque bailleur)

TRANCHE OPTIONNELLE N°2 : Elaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) = dossier technique + dossier administratif (1 contrat pluriannuel d'entretien et de maintenance des ascenseurs + 1 contrat pluriannuel d'entretien et de maintenance des portes automatiques pour chaque bailleur)

TRANCHE OPTIONNELLE N°3 : Assistance à la procédure de passation de nouveaux contrats pluriannuels de travaux d'entretien et de maintenance courante pour les ascenseurs d'une part et d'entretien et de maintenance courante des portes automatiques d'autre part pour chaque membre bailleur de Territoire et Habitat Normand.

TRANCHE OPTIONNELLE N°4 :

-Assistance et suivi des travaux dans l'exécution des nouveaux contrats pluriannuels d'ascenseurs et des portes automatiques + contrôle qualitatif et quantitatif des prestations d'entretien et maintenance, de la sécurité et du bon fonctionnement

-Prestations d'assistance générale à la gestion des installations des ascenseurs et des portes automatiques : cette mission de prestations d'assistance générale contiendra notamment les missions VISA / DET (Direction de

l'Exécution des Travaux des contrats pluriannuels) + assistance lors des opérations de réception et pendant la période de GPA des travaux prévisionnels des contrats pluriannuels

TRANCHE OPTIONNELLE N°5 : Assistance à l'établissement des marchés de travaux et leurs coûts respectifs hors contrats pluriannuels des ascenseurs et des portes automatiques.

TRANCHE OPTIONNELLE N°6 : Assistance lors des réunions de synthèse des contrats pluriannuels des ascenseurs et des portes automatiques.

TRANCHE OPTIONNELLE N°7 : Assistance et réalisation des contrôles techniques quinquennaux des ascenseurs.

(le terme "tranche optionnelle " est l'ancienne dénomination de "tranche conditionnelle")

#### II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Références techniques et humaines, démontrant les connaissances de la société candidate, dédiées à l'exécution du présent marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage / Pondération: 20 points

Critère de qualité - Nom: Méthodologie et moyens techniques de la société pour réaliser les missions de la tranche ferme et des tranches optionnelles / Pondération: 15 points

Critère de qualité - Nom: Qualité technique des exemples et justificatifs de livrables démontrant les capacités de synthèse et d'analyse dans le cadre des missions de la tranche ferme et des tranches optionnelles / Pondération: 15 points

Prix - Pondération: 50 points

#### II.2.6) **Valeur estimée**

#### II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 55

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Voir détail précis des délais d'exécution de chaque tranche (tranche ferme et 7 tranches optionnelles) aux articles n°1.5 règlement de la consultation, n°3 l'acte d'engagement et n°5 (chapitre 1) CCATP

Il s'agit d'un marché mutualisé dont le coordonnateur du groupement de commandes est LOGEAL IMMOBILIERE, et ce pour le compte des 8 bailleurs de Territoire et Habitat Normand

#### II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

#### II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

#### II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

#### II.2.14) **Informations complémentaires**

Les variantes facultatives émises à l'initiative des candidats sont autorisées cependant le maître d'ouvrage oblige les candidats à répondre impérativement à la solution de base du marché d'AMO (tranche ferme et tranches optionnelles) sous peine d'irrégularité (voir article 1.4 du règlement de la consultation)

### **Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) **Conditions de participation**

##### III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Voir le détail des justificatifs de candidature à l'article 4.1 du règlement de la consultation

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Voir le détail des justificatifs de candidature à l'article 4.1 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Voir le détail des justificatifs de candidature à l'article 4.1 du règlement de la consultation

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Voir le détail des justificatifs de candidature à l'article 4.1 du règlement de la consultation

**Section IV: Procédure****IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 04/05/2023

Heure locale: 17:30

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date: 05/05/2023

Heure locale: 09:00

**Section VI: Renseignements complémentaires****VI.1) Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

**VI.3) Informations complémentaires:**

Le critère de qualité n°1 ci-dessus (références techniques...présent marché d'AMO) sur 20 points est composé de :

-Liste de références techniques / de réalisations de marchés similaires dans le domaine du logement social et autres secteurs d'activités sur les 5 à 10 dernières années (note sur 10 points)

-Références de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations du marché d'AMO et suivi d'exécution de la tranche ferme et des tranches optionnelles (note sur 10 points)

Les délais d'exécution sont :

TRANCHE FERME : 15 mai 2023 au 30 juin 2023

Tranches optionnelles (TO) 1, 2 et 3 : Parmi les 8 membres bailleurs de Territoire et Habitat Normand, 3 sont concernés par une relance de leurs contrats pluriannuels d'ascenseurs et de portes automatiques en 2023 (LOGEAL IMMOBILIERE/FOYERS NORMANDS / SILOGE)

TO 1 : du 1er au 16 juillet 2023 au plus tard

TO 2 :16/07/2023 au plus tard : remise du DCE dans sa forme définitive prêt pour publication remise en concurrence des contrats pluriannuels d'ascenseurs et de portes automatiques par chaque bailleur

TO 3 : entre le 16/07/2023 et le 10/09/2023 : publication des contrats pluriannuels d'ascenseurs et de portes automatiques propres à chacun des 3 bailleurs concernés.15 novembre 2023 au plus tard : présentation du rapport d'analyse à la commission d'appel d'offres de chaque bailleur. A partir du 15 décembre 2023 : visites d'état des lieux avec les entreprises retenues des contrats pluriannuels ascenseurs d'une part et portes automatiques d'autre part.

TO 4, 5, 6 et 7 : Ces Tranches optionnelles sont conclues pour une première période d'un an (correspondant à une année civile) démarrant à compter du 1er janvier de l'année N (affermisssement de la tranche optionnelle par envoi en recommandé avec demande d'accusé de réception, et ce par chaque bailleur concerné au moment de la survenance du besoin, et déclenché le cas échéant avant le 31 décembre 2027).

Ces tranches optionnelles sont ensuite reconductibles tacitement 3 fois pour une durée d'un an si elles ne sont pas dénoncées 3 mois avant le 1er janvier de l'année suivante N+1 (soit le 30 septembre 2024 pour l'année 2025 par exemple...etc), par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties.

En cas de non reconduction annuelle, la personne habilitée à signer le courrier recommandé est le représentant du pouvoir adjudicateur du membre bailleur concerné. Dans ce cas, le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période annuelle en cours (année civile).

Le titulaire ne peut refuser la reconduction tacite sauf décision contraire prise par le pouvoir adjudicateur.

La durée d'exécution limite maximum de ces tranches optionnelles ne pourra excéder 4 ans à compter de sa date de démarrage (période initiale d'un an au 1er janvier de l'année N + 3 reconductions annuelles).

#### VI.4) **Procédures de recours**

##### VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Téléphone: +33 0320783333

##### VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59034

Pays: France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

03/04/2023